



# PROJET PÉDAGOGIQUE AVRIL 2024



## Bienvenue à la Ferme



## ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL



20 Avenue Edouard Capdeville  
33650 LA BREDE  
TEL : 05 56 78 47 52

Horaires d' Ouverture  
07h30 - 18h30



## ➤ Présentation de la structure

Les enfants de 3 à 5 ans peuvent être accueillis.

La capacité d'accueil est de 36 enfants pour ces vacances à raison de 8 enfants pour un animateur soit 5 animateurs minimum.

La réglementation prévoit également qu'en dessous de 50 enfants accueillis, le directeur soit inclus dans l'équipe d'animation.

### \*Equipe

<u>Du 15 Avril au 19 Avril 2024</u>	<u>Du 22 Avril au 26 Avril 2024</u>
<p><b>Marine HAUTESERRE</b> (Directrice) (BAFD)</p> <p><b>Animateurs (trices) :</b> Thais SAINT CRICQ (BAFA) Faustine DESPLANQUES (BAFA) Chloé COURBIN (ST BAFA) Cristélie ESTRELLA (ST BAFA)</p>	<p><b>Jérémy LAPORTE</b> (Directeur) (BAFD)</p> <p><b>Animateurs (trices) :</b> Mélanie MARIANO (CAP PE) Aline FOUGERON (BAFA) Cristélie ESTRELLA (ST BAFA) Mathias FAIVRE (ST BAFA)</p>

### \*Les locaux

>La posture VIGIPIRATE « Hiver-Printemps 2024 » active depuis le 15 janvier 2024 réévaluée au niveau « sécurité renforcée – risque attentat » l'ensemble du territoire national."

Nous ne pouvons pas faire rentrer les parents/accompagnants dans les locaux sauf pour raison exceptionnelle. L'accueil est assuré par le directeur de l'ALSH ou à défaut par un animateur référent/permanent.

L'ALSH se situe dans les locaux de l'école maternelle.

Nous avons à notre disposition :

- **une** grande salle d'accueil, aménagée de plusieurs espaces (dînette, bricolage, tapis de jeux, dessins, jeux de construction, lecture, ludothèque, télé...) et qui fait office de salle d'activités.
- **une** salle d'activité (tisanderie) est à notre disposition ainsi qu'un dortoir proche
- **une** salle de classe avec un dortoir proche
- **un** espace bibliothèque
- **un** réfectoire pour les temps de repas et de goûter
- **une** salle de motricité.
- **trois** espaces sanitaires.
- **une** grande cour extérieure.
- **un** terrain de sport, un gymnase ainsi qu'un espace boisé à proximité de la structure.

### \*Horaires

Lundi, Mardi Mercredi Jeudi, Vendredi : **7h30 /18h30**

**Ceux-ci peuvent être modifiés les jours de sorties**

## ➤ Les objectifs éducatifs

- Développer l'apprentissage de la citoyenneté, encourager le savoir-vivre ensemble et développer le sens des responsabilités de chacun ;
- Accompagner les enfants dans l'accès à toutes les formes de cultures, de savoirs et de pratiques. Faire participer les enfants durant leur temps de loisirs, à des découvertes culturelles, sportives et de jeux.
- Développer l'éducation à la communication, par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Accompagner l'enfant dans sa recherche d'autonomie, dans le respect des besoins et des caractéristiques de son âge ;
- Développer les liens intergénérationnels ;
- Favoriser l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps ;
- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité ;
- Sensibiliser l'enfant à son environnement dans une volonté affirmée d'éco-citoyenneté (charte du développement durable municipale)

## ➤ Objectifs pédagogiques

- Développer la socialisation

\* Objectif général : Favoriser les situations d'échanges et de dialogues

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
A la fin de la période, l'enfant devra respecter le temps de parole de chacun.	Temps de parole quotidien
A la fin de la période, le groupe sera capable de respecter des règles de jeux collectifs.	Grands jeux Explications des règles de jeux quotidiennement
Dès le 1er jour, l'enfant sera encouragé à respecter les règles du vivre ensemble.	Lors de l'appel, les enfants répondent par bonjour. Lorsqu'ils se mettent en rang, ne pas bousculer, dépasser, etc... Appliquer les règles de politesse envers chacun (adultes et enfants).

**\*Objectif général** : Développer le sens du partage

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
A la fin de la période, l'enfant aura assimilé la notion de partage lors des jeux libres	Plusieurs pôles de jeux (lego, kappla, dessins, etc.) Avant chaque activité, rappel des règles de fonctionnement.
A la fin de la période, l'enfant saura partager le matériel lors des activités.	Mise à disposition du matériel lors de l'activité (ciseaux, colle, etc ...)

- **Développer l'écocitoyenneté**

**\*Objectif général** : Sensibiliser au gaspillage

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
A la fin de la période, les enfants seront autonomes sur la fermeture des robinets.	Les animateurs sont vigilants et sensibilisent les enfants à la fermeture des robinets.
A la fin de la période, les enfants devront laisser le moins possible de restes lors du repas.	Sensibilisation lors des temps de repas par l'animateur présent à la table.
A la fin de la première semaine de vacances, l'enfant devra gérer sa consommation de feuilles de dessin.	L'animateur gère la distribution des feuilles en fonction de la demande de l'enfant. Le prénom sera écrit sur la feuille de dessin en vue d'une prochaine réutilisation

**\*Objectif général** : Encourager au tri sélectif

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
Dès le 1er jour, les enfants seront encouragés à ne rien jeter dans la cour.	Les animateurs seront vigilants à ce que les enfants ne sortent pas avec un dessin ou un papier dans la cour.
A la fin de la période, les enfants sauront trier les déchets.	Les enfants devront utiliser les poubelles extérieures pour jeter des déchets éventuels.  Les animateurs accompagnent et indiquent aux enfants la poubelle à utiliser en fonction du déchet.

- **Favoriser l'autonomie**

**\*Objectif général :** L'enfant participera à l'organisation de la vie quotidienne

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
Dès le 1er jour, les enfants participeront à la mise du couvert avant le repas ainsi qu'au rangement de la table après le repas	Tableau où les enfants pourront s'inscrire avec l'aide d'un animateur.
Dès le premier jour les enfants seront sollicités pour se servir eux-mêmes le repas	Mise en place de plats sur chaque table lors du repas
Dès le 1er jour, les enfants seront encouragés à venir arroser le potager et différentes fleurs...	Les animateurs seront présents pour aider les enfants...

**\*Objectif général :** L'enfant sera capable de gérer ses affaires personnelles

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
A partir du 1er jour, l'enfant accrochera son sac et son manteau à un porte-manteau.	Des porte-manteaux sont mis à disposition des enfants.
Dès le 1er jour, l'enfant pourra ranger seul ses dessins et activités dans son sac.	Lorsqu'ils arrivent le matin, ils sont accompagnés par un animateur et accrochent leurs affaires personnelles au porte-manteau
Dès le 1er jour, l'enfant, s'il a réalisé un objet au cours d'une activité, récupérera sa réalisation avant de rentrer chez lui.	Un animateur accompagnera les enfants afin de ranger leur dessin et/ou activité dans leur sac. L'enfant récupérera sa réalisation mise à disposition sur une table dans la salle d'accueil.

- **Faire participer les enfants durant leur temps de loisirs, à des découvertes culturelles, sportives et de jeux.**

**\*Objectif général :** Mise en place d'activités sur le thème « *Bienvenue à la ferme* »

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
Développer la motricité fine	A l'aide d'activités manuelles d'assemblage, de collage, de manipulation, de coloriage.
Développer l'imagination	A l'aide d'atelier cuisine
Apprentissage et connaissance des animaux de la ferme et de leurs particularités	A l'aide de jeux
Découvrir le monde de la ferme	A l'aide de livre et de chant

**A noter :** Bien que les enfants bénéficient d'un programme d'activités complet lors de ces vacances, des temps libres (surveillés) seront organisés, afin qu'ils puissent profiter et ainsi se détendre. Il est important que les enfants puissent se sentir en vacances !!

## ➤ **Projet de fonctionnement**

### **\*Place de l'enfant :**

Il ne faut pas perdre de vue que les enfants sont en vacances, l'accueil sera donc adapté à leur rythme et à leurs envies. Des moyens seront adoptés, en concertation avec l'équipe, afin de consulter les enfants, de les impliquer et de les intégrer à la vie du centre.

Ils seront sollicités régulièrement afin d'adapter les activités à leurs envies et besoins. Ils pourront communiquer leurs attentes et leurs demandes à l'équipe. Les enfants auront, aussi souvent que les conditions le permettent, le choix entre, minimum, deux activités différentes. Si un enfant refuse de pratiquer une activité, un animateur veillera à discuter avec celui-ci pour en connaître les raisons et être en mesure d'y trouver une solution adaptée. L'équipe devra néanmoins être vigilante sur l'effet de groupe qui peut s'en suivre.

### **\*Place de l'enfant en situation de Handicap :**

La municipalité souhaite favoriser l'accès des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicap en les intégrant dans notre structure. Cette démarche de mixité permet à tous les acteurs (familles, enfants, professionnels) l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

L'accueil du mineur en situation de handicap doit être préparé en amont afin de permettre le meilleur accompagnement possible. Pour cela des échanges doivent être mis en place avec la famille et l'équipe éducative afin de pouvoir, au préalable, recevoir toutes les recommandations et astuces qui permettent de mieux appréhender le comportement de l'enfant et ainsi rendre possible son inclusion dans notre fonctionnement.

Pour un meilleur accompagnement, un carnet de suivi sera mis en place afin de pouvoir transmettre des informations tant pour l'équipe que pour la famille.

Des bilans réguliers seront proposés, afin de maintenir un lien entre toutes les parties et ainsi évaluer la progression de l'enfant.

### **\*Relations avec les familles :**

L'ensemble de l'équipe est amené à être en contact avec les familles sur les temps d'accueil du matin et du soir. Ces moments sont très importants : tous les membres de l'équipe devront veiller à être rassurants et sécurisants : ils nous confient leurs enfants ! Chacun devra avoir la pleine connaissance de toutes les informations nécessaires et être en mesure de répondre aux questions des parents.

**\*Organisation de la vie quotidienne :**

	<b>Besoins de l'enfant = pourquoi ?</b>	<b>Rôle de l'animateur = qu'est-ce que j'apporte ?</b>	<b>Fonctionnement(s) mis en place = comment ?</b>
Accueil du matin	Se réveiller en douceur Jouer	<b>Surveillance active</b> Participation aux jeux si souhaités des enfants Permettre à chacun de se réveiller en douceur (sans cri/excitation) Informers les parents du déroulement de la journée, répondre aux questions	Ouverture par 2 animateurs Accueil assuré dans les salles et/ou en extérieur. Proposer des activités et/ou laisser les enfants choisir leur(s) jeu(x) en veillant au respect du calme Pointage arrivée fait à l'entrée par un membre de l'équipe
Accueil du soir	Jouer en attendant ses parents Retrouver ses parents Raconter sa journée	<b>Surveillance active</b> Participation aux jeux si souhaités des enfants Informers les parents du déroulement de la journée, répondre aux questions	Fermeture par 2 animateurs Accueil assuré dans les salles et/ou en extérieur. Proposer des activités et/ou laisser les enfants choisir leur(s) jeu(x)
Déjeuner Goûter	S'alimenter : manger et boire Se retrouver lors d'un temps calme et convivial Horaires fixes de préférence	Vérifier que l'enfant mange un repas équilibré et en quantité suffisante, qu'il s'hydrate Discuter Etre référent (gouter à tout)	Mise en place du couvert avec les enfants Manger avec les enfants
Temps calme	Récupérer, digérer	Surveillance active Participation aux jeux si souhaités des enfants Se reposer/Digérer	Temps calmes dans les salles et/ou en extérieur à l'ombre
Sieste	Dormir, se reposer	Surveiller (ne pas dormir !!!) Lire des histoires et veiller au respect du calme Veiller à ce que chacun ait son doudou si nécessaire	Sieste dans un dortoir prévu à cet effet. Volets fermés. Lits installés pendant le temps libre du matin
Traitements médicaux	Prendre les médicaments prescrits par le médecin	Direction (par délégation à un anim lors des sorties uniquement) <b>AUCUN MEDICAMENT NE DOIT ETRE DONNE A UN ENFANT SANS PRESCRIPTION</b> , même un doliprane ou une crème anti-démangeaison pour les piqûres d'insecte.	Organiser la « distribution » grâce à un tableau (en début de repas par exemple)
Bobo	Etre rassuré Etre soigné	Etre rassurant !!! (si un animateur ne se sent pas de gérer un soin, peur du sang par exemple, il doit veiller à passer le relais à un autre membre de l'équipe d'animation sans avoir de réaction alarmante pour les enfants.) Nettoyer/désinfecter une plaie En cas de doute sur les gestes à adopter : consulter un membre de l'équipe de direction	Les petits soins (écorchures, plaies simples) seront soignés par n'importe quel membre de l'équipe d'animation. <b>En cas de problème de santé plus conséquent ou de doutes : consulter un membre de l'équipe de direction.</b> Utilisation de gants
Enfant malade	Etre rassuré Etre soigné Etre au calme	Permettre à l'enfant de se reposer et d'être au calme	Contacté un membre de la direction qui prendra la décision de contacter les parents si l'état de santé de l'enfant le nécessite. <b>Aucun animateur ne peut prendre la décision seul de contacter les parents</b>
Hygiène	Etre propre et en bonne santé	S'assurer que chaque enfant se lave les mains tout au long de la journée de manière régulière et avant chaque repas et après chaque activité qui le nécessite (terre, sable, peinture, ...). Aider les plus petits si besoin.	Passage aux sanitaires réguliers Systématiquement avant chaque activité et avant chaque repas (déjeuner et goûter) Utilisation de gants Port du masque pour les animateurs
Activités	Jouer Se faire plaisir Découvrir/apprendre Pratiquer des activités adaptées à leur rythme (fatigue) et la tranche d'âge (sécurité)	Proposer des activités ludiques, adaptées à l'âge, aux envies et aux besoins des enfants (rythme)	Programme établi à la semaine avec l'ensemble de l'équipe et en lien avec le thème
Sortie	Jouer Se faire plaisir Découvrir Apprendre	Surveiller, Encadrer, participer	Référents pour les préparations des fiches d'identification et de la trousse de secours ainsi que quelques changes Référents pique-nique

### **\*Sécurité de la structure :**

L'animateur permanent et garant du maintien des consignes de sécurité en l'absence du directeur ou de la directrice (le matin ou le soir)

#### **Lorsque les animateurs se retrouvent à 2 (pas avant 18 h)**

- Accueillir le ou les parents et leur remettre l'enfant avec petit bilan de la journée.
- Si une autre personne se présente autre que les parents vérifier l'autorisation écrite et signée des deux parents ou si la personne est mentionnée sur fiche d'identification famille.
- Accompagner les enfants lors des déplacements aux toilettes, au porte manteaux, dans la cour, dans une salle, si oublié d'objet personnel ou autre par l'animateur contractuel de préférence. Les enfants ne doivent pas se promener seul dans les locaux de l'école ni dans la cour de récréation
- **Veiller au retour de l'enfant qui est allé seul aux toilettes. Si l'enfant n'est pas revenu dans les 5 minutes allez voir l'enfant (ce qui se passe, pourquoi met-il autant de temps)**
- **Afin de sécuriser le départ du soir des enfants, mettre en place un pointage.**

Le directeur ou directrice vérifie le verrouillage des issues (portes et portails) pouvant donner sur l'extérieur (parking, route...).

### **\*Rythme et journée type :**

#### **De 7h30 à 9h30**

Les enfants sont accueillis par l'équipe d'animation, cela permet à chaque enfant de s'installer et de se préparer à son rythme physiquement et psychologiquement à la journée qu'il va vivre.

#### **De 9h30 à 10h00**

Une fois les derniers enfants arrivés, vient le temps du rassemblement et de la discussion (déroulement de la journée et présentation des activités proposées).

#### **De 10h00 à 11h15**

Temps d'activités culturelle, manuelle ou sportive. Chaque animateur aura préparé son activité à l'avance et pourra donc l'encadrer et l'animer seul ou en binôme.

#### **De 11h15 à 12h00**

Rangement du matériel des activités avec l'aide des enfants, temps libre.

Passage aux toilettes et lavage des mains.

Acheminement des enfants vers la cantine.

#### **De 12h00 à 13h00 : temps du repas**

Le repas est servi à table par les animateurs pour les petits, les moyens et les grands peuvent eux se servir.

L'équipe d'animation mange avec les enfants pour accompagner, montrer, expliquer...

Le repas doit être un moment convivial où le rythme et les goûts de l'enfant doivent être respectés. L'enfant est sollicité à goûter ce qu'il a dans son assiette. Cela favorise aussi l'éveil au goût, le plaisir de manger ainsi que la connaissance des aliments.

#### **De 13h00 à 15h30**

Fin du repas.

Passage aux toilettes et lavage des mains pour tous. Ensuite temps de sieste pour les petits. Les moyens et grands qui le souhaitent peuvent aussi y aller. Chaque jour un animateur différent accompagnera le groupe d'enfants à la sieste.

#### **De 13h15 à 14h30**

Temps calme pour les enfants qui ne souhaitent pas faire la sieste.

Mise en place de jeux de société, dessins, lecture.



### **De 14h30 à 16h00**

Temps d'activités.

Les activités qui n'ont pas été terminées le matin peuvent l'être l'après-midi.

Après le lever de la sieste des jeux collectifs seront proposés aux enfants.

Réveil échelonné de la sieste.

### **De 16h00 à 16h15**

Jeux libres

Passage aux toilettes et lavage des mains.

### **De 16h15 à 17h00 : temps du goûter**

Le goûter est préparé et servi par les animateurs.

Pendant le temps du goûter l'équipe d'animation et les enfants profitent de ce moment pour aborder la journée écoulée grâce à un temps de discussion et ainsi faire un bilan.

### **De 17h00 à 18h30**

Accueil des parents et départ des enfants. Les animateurs présents seront vigilants au départ des enfants et disponibles pour répondre aux questions des parents ou informer des activités des jours suivants et du matériel éventuel à amener.

### **\*Règles de vie**

En cas de non-respect des règles :

Tout d'abord discuter avec l'enfant pour lui faire prendre conscience de la faute commise, puis lui expliquer de nouveau pourquoi cette règle a été mise en place et enfin mettre en place une sanction adaptée, c'est-à-dire : en lien avec la faute commise (réparation de la faute) et ayant une visée éducative (qui lui apprend quelque chose).

Pour les animateurs : **rôle référent**

En présence des enfants, les animateurs seront tenus aux mêmes règles afin d'être référent. (Tenue à table, rangement des activités, vocabulaire, respect du matériel, ...) Le rôle de référent rend légitime l'autorité de l'équipe ainsi que la cohérence dans les décisions prises et appliquées par les adultes. (Un enfant aura des difficultés à accepter une réprimande sur le rangement de son activité par un animateur qui lui-même ne la range pas.)

### **\*Négociables**

Pour les enfants :

- Le temps de sieste (pour les moyens et les grands)

- Les temps de repos si fatigue dans la journée

- La quantité de nourriture ainsi que goûter aux aliments

- La participation aux activités (le rôle de l'animateur dans ce cas-là est d'accompagner l'enfant pour lui donner envie les prochaines fois)

Pour les animateurs :

- Les temps de pause (cigarettes, téléphone.)

### **\*Non négociables**

Pour les enfants : Mettre son manteau en fonction du temps

Respecter le matériel

Respecter les locaux

Pour les animateurs : **Utiliser son téléphone portable est interdit lors des temps d'accueil, d'activités et de surveillance.** Le personnel peut utiliser son téléphone lors des temps de pause et uniquement à ce moment-là. Les temps de pause du personnel ne doivent pas avoir lieu pendant le temps d'activité et à l'endroit prévu à cet effet

Respecter le projet pédagogique.

Un cahier de soins est à disposition de l'équipe d'animation afin de noter tous les soins effectués sur les enfants lors de la journée.

Un cahier de liaison est également à disposition afin de noter toutes informations importantes.

**\*La fiche d'identification et de liaison :**

La fiche d'identification et de liaison et les documents demandés lors de l'inscription de l'enfant sur la structure ont pour objectif de retracer tous les éléments concernant la vie de l'enfant : coordonnées des parents, vaccins, maladies, antécédents, ....

Une fois le point fait par la direction, les informations indispensables seront communiquées à l'équipe (allergies, asthme, traitements, ...) Elles sont remises à jour sur le portail famille chaque année.

**Ces informations doivent toujours être disponibles lors des sorties.**

**Attention :**

**A charge des familles de bien mettre à jour les informations en cas de changement (adresse, numéro de téléphone...)**

➤ **Mesures d'hygiène renforcées**

Au vu de la crise sanitaire qui s'est produite, des mesures sont mises en place afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

**L'accueil du matin et du soir :**

L'accueil et la prise en charge des enfants se fera à l'entrée de l'accueil de loisirs au niveau du portail

**Mesures sanitaires :**

Lavage des mains à l'eau et au savon  
à chaque entrée et sortie de l'accueil de loisirs  
avant et après chaque repas  
avant et après chaque passage aux toilettes  
avant et après chaque activité

Aération quotidienne des locaux pendant la journée

**Assistant(e) Sanitaire :**

Du 15/04/24 au 19/04/24      Marine HAUTESSE (directrice) et Thaïs SAINT CRICQ  
Du 22/04/24 au 26/04/24      Jérémy LAPORTE (directeur) et Mélanie MARIANO

**Rôle(s) de l'assistant Sanitaire :**

L'assistant sanitaire est chargé des relations avec les professionnels de la santé (médecin, hôpital) et la gestion des documents administratifs dans ce domaine. Il veille à assurer les soins quotidiens en liaison avec le médecin. Il intervient, en tant que secouriste, en cas d'accident. Il a également en charge la ou les trousse(s) de secours.

## ➤ Fonctionnement de l'équipe

### • Place et rôle du personnel dans le projet

#### \* Le directeur :

##### Rôle pédagogique :

- Mettre en place les grandes lignes du projet pédagogique en adéquation avec le projet éducatif.
- Suivre l'administratif du recrutement.
- Veiller à la préparation des activités et des animations de chaque animateur en apportant un soutien et une aide.
- Organiser le programme des vacances avec l'équipe d'animation et en assurer le suivi.
- Organiser et mener les réunions de préparations du projet
- Accompagner, former et évaluer chaque animateur avec des entretiens avant (ou au début), en milieu et en fin de vacances en l'aidant à formuler des critères personnels dans un souci de progression.
- Veiller à la communication et au relationnel dans les équipes (pédagogique et technique) et avec les enfants.
- Être en mesure de prendre les décisions qui s'imposent.
- Être capable de s'auto évaluer en tenant compte des remarques de l'équipe.
- Aider les animateurs dans l'élaboration de leurs activités et animations
- Animer des activités et la vie quotidienne.

##### Gestion de la structure :

- Gérer le budget de l'accueil des vacances.
- Organiser les sorties en respect de la réglementation.
- Assurer la communication et le lien avec l'organisateur, les prestataires, le personnel technique, les familles, la DDCS, la mairie et la gendarmerie si besoin.
- Veiller au respect des locaux et du matériel.
- Veiller au bon état général des locaux.
- Tenir à jour les dossiers des enfants, les autorisations parentales...
- Faire la liaison des points cités ci-dessus avec le chef de service

#### \* L'animateur :

**L'animateur doit assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant**, il devra donc :

- Considérer et respecter l'enfant en tant qu'individu au sein d'un groupe possédant son histoire, ses origines, ses croyances, ses choix et ses opinions.
- Assurer la sécurité des enfants dans tous les temps de l'alsh en anticipant les dangers potentiels, en énonçant les règles de vie et de sécurité et en s'assurant de leur compréhension et de leur respect par tous les enfants.
- Avoir un rôle référent dans son langage, son comportement, sa tenue vestimentaire, son hygiène et son respect des règles de vie et de la loi.
- Veiller à la cohérence de l'équipe en assurant une bonne communication (qui passe aussi par l'écoute !) et en n'affichant pas d'éventuels conflits en présence des enfants.
- Animer la vie quotidienne avec bienveillance et attention
- Proposer des animations de qualité, sécurisantes, rassurantes et motivantes, en respect du programme établi en équipe.
- S'entraider au sein de l'équipe, savoir tenir compte des conseils et des remarques de l'ensemble de l'équipe et en formuler.
- Assumer les responsabilités confiées, avec sérieux et implication

- **Évaluation et formation des animateurs et animateurs stagiaires :**

Une grille d'évaluation bilan sera remise à chaque animateur en fin de vacances afin de faire un suivi régulier de chaque période.

**Chaque animateur** est unique avec sa personnalité, ses connaissances, son parcours, son expérience, ses compétences, c'est pourquoi la formation de l'animateur n'est pas uniquement assurée par le directeur, le reste de l'équipe y tient un rôle important à travers l'entraide, les conseils donnés et les remarques constructives formulées.

L'apprentissage se fait tout au long de la vie, un nouvel animateur peut apprendre de l'expérience d'un ancien, mais l'ancien peut également apprendre ou réapprendre grâce au regard « neuf » du nouveau. L'échange d'informations, de savoirs, de techniques est donc indispensable entre les différents membres de l'équipe pour favoriser la progression de chacun.

Les animateurs stagiaires se verront remettre une grille d'évaluation. Ils pourront ainsi prendre connaissance de nos attentes lors de son stage.

Cette évaluation sera complétée avec le stagiaire lors d'un entretien durant lequel les motivations seront expliquées.

**L'animateur stagiaire sera évalué dans les domaines de compétences suivants :**

- préparation de l'accueil et des activités
- implication dans le centre, les activités/animations et les réunions
- gestion et animation de la vie quotidienne
- relationnel avec l'équipe, attitude
- relationnel avec les enfants
- sécurité des personnes, respect des locaux et du matériel.
- disponibilité, prise d'initiatives, dynamisme
- compréhension et acceptation du projet pédagogique
- autorité dans le respect des règles mises en place pour les enfants

- **Réunions :**

Des réunions-bilan seront menées par le directeur tous les vendredis pendant le temps libre de l'après-midi. Le but est qu'elles soient claires, courtes et comprises par tous. Le directeur veillera à ce que chacun prenne la parole et puisse exprimer ses idées et ses ressentis.

➤ **Evaluation du Projet**

Il est important pour vérifier la pertinence et l'efficacité d'un projet de procéder à son évaluation. Les objectifs sont évalués (atteints ou non) en fonction d'indicateurs de réussite. Cela permet également de voir si les moyens mis en œuvre pour les atteindre étaient suffisants et adaptés

**L'enfant est acteur de ses vacances :**

Les enfants ont utilisé les moyens mis en place en vie quotidienne et reparlaient régulièrement des activités à thème (rassemblement, discussions)

Tous les enfants ont participé à l'élaboration des règles de vie.

### **L'enfant participe à des activités variées :**

Tous les enfants ont participé aux activités qu'ils ont choisies  
Les enfants ont tous exprimé leurs avis et ressentis

### **L'enfant met en valeur ses capacités et ses connaissances :**

Les activités proposées étaient variées et adaptées aux tranches d'âge.  
Tous les enfants ont formulé une appréciation sur les activités de la journée lors du temps de discussion avec les animateurs.

### **L'enfant apprend à être autonome durant les temps de vie quotidienne :**

Tous les enfants ont regardé le planning le soir pour connaître les activités du lendemain.  
Tous les enfants ont participé à lister les éléments de leur tenue du lendemain en lien avec les activités proposées.  
Les enfants ont tous participé au débarrassage des tables et au nettoyage

## ➤ **Moyens de communications**

\* Internes : Oral, mail, affichage, réunions.

\* Externes : Affichage du programme sur le lieu d'accueil ainsi que sur le site de la mairie, publication dans le journal local, dates réservations sur le site de la Mairie de La Brède.

Ce projet pédagogique peut être modifié, en accord avec le directeur et l'équipe d'animation.

L'organisateur.

Les Directeurs.

